

Comptes sociaux au 31 décembre 2006



www.legrandelectric.com

Legrand (ex Legrand Holding SA)

Société Anonyme

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2006

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Legrand (ex Legrand Holding SA)

Société Anonyme

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Legrand (ex Legrand Holding SA), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 16 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Edouard Sattler

Dominique Descours

Comptes sociaux

Legrand

pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

COMPTE DE RESULTAT	2006	2005
	milliers d'euros	
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	14 778	
Autres produits d'exploitation	4 477	
	19 255	0
Charges d'exploitation		
Consommations de marchandises		
Consommations de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	(11 631)	(308)
Impôts, taxes et versements assimilés	(195)	(40)
Frais de personnel	(5 775)	(296)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 447)	
	(19 048)	(643)
Résultat d'exploitation	207	(643)
Produits financiers		
Des participations	229 834	
Des valeurs mobilières, créances et produits nets	21 753	123 743
Sur cessions de l'actif immobilisé		
Gain de change	49 129	
Autres (1)	381 041	305
	681 757	124 048
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Perte de change	(592)	
Perte sur extinction de dette	(106 128)	
Intérêts, charges assimilées et autres charges financières	(55 580)	(119 340)
	(162 300)	(119 340)
Résultat financier	519 457	4 708
Résultat courant avant impôt	519 664	4 065
Résultat exceptionnel	6 609	17
Bénéfice de l'exercice avant impôt et participation	526 273	4 082
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(85)	
Impôt sur les bénéfices	68 050	42 010
Bénéfice net de l'exercice	594 238	46 092

(1) voir note 3.1

ACTIF	31.12.2006	31.12.2005
Net	milliers d'euros	
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	150	278
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières	3 761 926	2 841 377
Total actif immobilisé	3 762 076	2 841 654
Actif circulant		
Stocks et en-cours		
Créances	57 289	32 661
Autres actifs		
Valeurs mobilières de placement	100	
Disponibilités	1	9
Total actif circulant	57 390	32 670
Comptes de régularisation	3 489	
Total général	3 822 955	2 874 324

PASSIF	31.12.2006	31.12.2005
Avant répartition	milliers d'euros	
Capitaux propres		
Capital social	1 078 774	759 351
Primes et réserves	1 234 420	83 327
Résultat de l'exercice	594 238	46 092
Provisions réglementées et subventions	99	
Total capitaux propres	2 907 531	888 770
Provisions	927	348
Dettes financières		
Autres dettes financières	870 955	1 932 266
Total dettes financières	870 955	1 932 266
Autres dettes	30 937	26 716
Comptes de régularisation	12 605	26 225
Total général	3 822 955	2 874 324

TABLEAU DE FINANCEMENT	2006	2005
<i>(Pour les exercices clos le 31 décembre)</i>	milliers d'euros	
Trésorerie de début de période <i>(note 1.11)</i>	7	1
Trésorerie provenant des activités courantes		
Bénéfice net	594 238	46 092
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie</i>		
Boni de fusion	(380 821)	
Dotations aux amortissements	(4 750)	0
Autres éléments	(13 620)	(40 038)
Sous total Marge brute d'autofinancement	195 047	6 054
<i>Mouvements des actifs et passifs opérationnels ayant entraîné des flux de trésorerie :</i>		
Clients, comptes rattachés et autres créances (dont créances d'intégration fiscale)	(20 485)	(25 581)
Fournisseurs et autres dettes	(4 620)	16 738
Autres actifs et passifs opérationnels	(4 726)	
Total de la trésorerie provenant des activités courantes	165 216	(2 789)
Mouvements de trésorerie liés à des opérations de cession (investissements) :		
Produits de cessions des actifs	0	0
<i>Investissements :</i>		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(343)	(278)
Cessions (acquisitions) nettes d'immobilisations financières et assimilées	(57 003)	0
Total	(57 346)	(278)
Trésorerie provenant (affectée à) des opérations de financement		
Augmentation de capital et primes	866 483	0
Dividendes payés	(110 574)	0
Mouvements nets des emprunts (dont prêts et emprunts intragroupe)	(864 324)	3 073
Total	(108 415)	3 073
Variation nette de trésorerie <i>(note 1.11)</i>	(545)	6
Trésorerie de fin de période <i>(note 1.11)</i>	(538)	7

FAITS MARQUANTS

La société Legrand Holding a changé de dénomination sociale et est devenue Legrand par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2006.

Dans le cadre de son introduction en Bourse, Legrand a enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) un document de base sous le numéro 1.06-009 le 21 février 2006. Le 22 mars 2006, l'AMF a apposé son visa n° 06.082 sur la note d'opération. Les premières négociations des actions Legrand ont débuté le 7 avril 2006 sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Afin de préparer son introduction en Bourse, Legrand a également restructuré sa dette financière, notamment en remboursant par anticipation ses obligations à haut rendement, « High Yield Bonds », d'un montant principal de 277,5 millions d'euros et de 350 millions de dollars et portant intérêt respectivement au taux de 11% et 10,5%, générant une pénalité de remboursement de 98,5 millions d'euros enregistrée en charges financières.

De plus, le prêt actionnaire contracté en 2003 représenté par des obligations subordonnées d'un montant en principal de 1.165 millions d'euros souscrit par GP Financière Sub 1 a été remboursé pour un montant de 1.351 millions d'euros, dont 177,8 millions d'euros remboursés le 15 février 2006 et 504,4 millions d'euros financés en avril 2006 par les produits de l'Augmentation de capital par appel public à l'épargne ainsi que de l'Augmentation de capital en faveur des Salariés de la société ; le solde, soit 668,8 millions d'euros a été converti en capital et prime d'émission en date du 11 avril 2006.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 8 février 2006 de Legrand a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société Legrand SAS, sa filiale. Dans ce cadre, la société Legrand est devenue le 20 mars 2006 propriétaire de tous les éléments d'actifs subsistants chez Legrand SAS à la date de réalisation de la transmission universelle de patrimoine et ces éléments ont été valorisés à la valeur nette comptable qu'ils avaient chez Legrand SAS. Le boni de confusion résultant de la transmission de patrimoine s'élève à 380,8 millions d'euros, enregistré en produit financier.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et conformément au plan comptable révisé et suivant les mêmes méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique correspond à des logiciels développés par l'entreprise et amortis sur 3 ans.

Ces logiciels bénéficient d'un amortissement fiscal sur 12 mois, constaté par un amortissement dérogatoire.

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage.

Cette dernière est estimée en fonction de l'actif net réestimé de la société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

1.5 Dettes et créances en devises

Elles figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours constaté à la fin de l'exercice.

1.6 Charges à répartir

Les charges à répartir représentent les frais d'émission des financements au bilan au 31 décembre 2006. Ils sont amortis sur la durée des emprunts.

1.7 Provision pour indemnités de départ en retraite et autres régimes de retraite

En application des conventions collectives en vigueur dans le secteur de la construction électrique, Legrand est tenu de verser, à tout salarié partant en retraite, une indemnité calculée en fonction de son ancienneté.

Les engagements sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en utilisant les sorties futures du fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises libellées en euros et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Le passif enregistré au bilan est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan ajustée des coûts des services passés non comptabilisés et diminuée de la juste valeur du régime. Les coûts des services sont comptabilisés en charge selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite est partiellement couvert par des versements effectués à un fonds géré par une compagnie d'assurances qui se substitue à Legrand, pour l'apurement des droits acquis par les salariés bénéficiaires à leurs échéances respectives. Depuis 2002, il a été décidé de ne pas effectuer de versement additionnel sur ce fonds.

Un régime de retraite complémentaire existe également pour les salariés au-delà de certains seuils de rémunération. Ce régime garantit une retraite à prestations définies correspondant aux droits théoriques qui auraient dû être acquis sur la tranche D de la Sécurité Sociale pour les salariés présents dans la société au moment de leur départ en retraite.

Une provision est constituée pour la différence entre la valeur actuarielle des montants qui devront être versés aux personnes concernées et les montants actualisés des versements déjà effectués.

1.8 Provision pour participation et intéressement des salariés aux résultats

Legrand a adhéré à l'accord dérogatoire de participation modifié en 2006. Cet accord de participation s'applique pour une durée de 5 ans et donc pour les calculs de la réserve spéciale de participation de 2006 à 2010. Le périmètre des sociétés parties à l'accord inclut la société et les sociétés Legrand France, Legrand SNC, Arnould, Groupe Arnould, Baco, Serd, Cofrel, Inovac, Sute, Sarlam, Ura, Planet-Wattohm et Distrasa.

Legrand a également adhéré au nouvel accord d'intéressement conclu pour les exercices 2006, 2007 et 2008 pour le même périmètre que celui énoncé pour le nouvel accord dérogatoire de participation.

1.9 Achats et ventes à terme de devises, "swaps"

En fin d'exercice, la perte latente résultant de la différence entre le cours de vente ou d'achat et le cours de clôture, fait l'objet d'une provision. Les gains latents ne sont pas constatés en comptabilité mais sont réintégrés fiscalement.

1.10 Valeurs mobilières de placement

Les primes versées dans le cadre des opérations de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Ces primes sont amorties sur la durée de l'engagement.

1.11 Tableaux des flux de trésorerie

Pour ce document, présenté après le compte de résultat dans les états financiers, la société définit la trésorerie nette comme l'ensemble des postes financiers du bilan réalisables (ou payables) dans un délai n'excédant pas trois mois.

NOTES SUR LE BILAN

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur brute au 31.12.2005	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur brute au 31.12.2006
milliers d'euros				
Logiciels - Valeur brute	0	325	0	325
Total	0	325	0	325
Logiciels - Amortissement	0	(175)	0	(175)
Total	0	(175)	0	(175)
Total Immobilisations incorporelles nettes	0	150	0	150

2.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeur brute au 31.12.2005	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur brute au 31.12.2006
milliers d'euros				
Legrand SAS	759 354		(759 354)	0
Legrand France SA (ex Legrand SA)	0	3 761 926		3 761 926
Total titres de participations	759 354	3 761 926	(759 354)	3 761 926
Créances rattachées à des participations	2 082 023		(2 082 023)	0
Total Immobilisation financières	2 841 377	3 761 926	(2 841 377)	3 761 926

Suite à la dissolution sans liquidation de Legrand SAS et la transmission universelle de patrimoine dans Legrand, les titres de Legrand SAS, ainsi que la créance rattachée de 2.082 millions d'euros ont été annulés.

Par apport dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine, Legrand est devenu propriétaire des titres de Legrand France pour un montant de 3.705 millions d'euros.

Les augmentations survenues depuis la réalisation de la transmission de patrimoine proviennent de rachats de titres Legrand France aux salariés du groupe créés suite à des émissions de ces titres dans le cadre de plans de stock option.

Les titres n'ont donné lieu à aucune provision.

2.3 CREANCES

	Montant		Echéances	
	net au 31.12.2006	A un an au plus	A plus d'un an	
milliers d'euros				
Créances de l'actif circulant :				
Clients	7 342	7 342		
Taxe sur la valeur ajoutée	471	471		
Etat, impôt sur le bénéfice (*)	9 041	1 124		7 917
Créances d'intégration fiscale	40 428	40 428		
Autres créances	7	7		
	57 289	49 372		7 917
Total au 31.12.2006	57 289	49 372		7 917
Total au 31.12.2005	2 114 684	154 918		1 959 766

(*) Les créances vis-à-vis de l'Etat incluent notamment les créances de crédit d'impôt générées par les filiales et reprises par la mère dans le cadre de l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2005, le total du tableau des créances incluait une créance de Legrand sur Legrand SAS de 2.082 millions d'euros (voir note 2.2).

2.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce montant représente la valeur résiduelle de la prime payée sur des opérations de couverture de taux d'intérêt.

2.5 COMPTE DE REGULARISATION

	31.12.2006	31.12.2005
milliers d'euros		
Charges payées d'avance	3	
Charges différées à répartir (1)	3 486	
Total	3 489	

(1) voir note 1.6

2.6 CAPITAUX PROPRES

a) Capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 31 décembre 2006 :

		Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros (avant frais d'introduction en bourse)
Au 31/12/2005		759.350.900	1	759.350.900	36.275
24/02/2006	Regroupement, augmentation de la valeur nominale et diminution du nombre d'actions	189.837.725	4	759.350.900	
11/04/2006	Augmentation du capital par appel public à l'épargne	43.689.298	4	174.757.192	688.106.444
11/04/2006	Augmentation du capital réservée à GP financière New Sub 1 SCS par compensation de créance	33.862.914	4	135.451.656	533.340.895
02/05/2006	Augmentation capital réservée aux salariés	2.303.439	4	9.213.756	27.180.580
Au 31/12/2006		269.693.376	4	1.078.773.504	1.248.664.144

Il existe actuellement une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. Depuis le 24 février 2006, la valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Le 7 avril 2006, Legrand a été introduit en bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global a été fixé à 19,75 euros par action. L'augmentation de capital par appel public à l'épargne représente un apport en numéraire de 862,9 millions d'euros.

L'augmentation de capital réservée aux salariés représente un apport en numéraire de 36,4 millions d'euros incluant une décote de 20%. Le montant de la décote, soit 9,1 millions d'euros est enregistré en diminution de la prime d'émission.

La somme de ces deux augmentations de capital, sur lesquelles ont été imputés les frais liés à l'introduction en bourse de 33 millions d'euros, représente ainsi un apport total en numéraire de 866,4 millions d'euros.

A l'issue de ces augmentations de capital, les principaux actionnaires du groupe, KKR et Wendel Investissement, détenaient chacun environ 30% du capital.

Certains actionnaires ont pris, lors de l'introduction en bourse, des engagements de conservation des titres sur des durées variables allant de 6 à 18 mois (voir note d'opération enregistrée sous le numéro 06.082 auprès de l'AMF le 22 mars 2006).

b) Primes et réserves

	31.12.2006	31.12.2005
Avant répartition	milliers d'euros	
Primes	1 248 664	36
Primes - frais de mise en Bourse	(33 052)	
Réserve légale	6 469	4 165
Autres réserves et report à nouveau	12 339	79 126
Résultat de l'exercice	594 238	46 092
	1 828 658	129 419

c) Mouvement des capitaux propres

	milliers d'euros
Capitaux propres au 31 décembre 2005	888 770
Variation en cours d'exercice :	
. du capital	319 423
. des primes	1 215 575
. des réserves et report à nouveau	
. résultat de l'exercice	594 238
. dividendes versés	(110 574)
. autres variations	99
Capitaux propres au 31 décembre 2006 avant répartition	2 907 531

Le 7 juin 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire de Legrand a procédé à la distribution d'un dividende de 110,57 millions d'euros.

d) Plan d'options et de souscription d'actions

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,00 euro par action pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée Générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1 à 4 euros par action. En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 4 euros pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005. Les options non octroyées à la date de cotation de Legrand, soit 423 263 options, ne seront plus attribuées.

Plan	Mis en place en 2003
	Montant avant regroupement des actions
Nombre d'options possibles	12 347 169
nombre de bénéficiaires au 31.12.2006	173
Options exerçables à partir de	juin-07
Date limite d'exercice des options	juin-10
Prix d'exercice (en euros) offre 2003 et 2004	1,00
Prix d'exercice (en euros) offre 2005	1,40
2003	
Nombre d'options offertes	9 555 516
options annulées en 2003	(597 000)
Nombre d'options attribuées au 31.12.2003	8 958 516
2004	
Nombre d'options offertes	2 298 200
options annulées en 2004	(602 200)
Nombre d'options attribuées au 31.12.2004	10 654 516
2005	
Nombre d'options offertes	810 000
options annulées en 2005	(733 200)
Nombre d'options attribuées au 31.12.2005	10 731 316
options annulées en 2006 avant regroupement	(77 200)
Annulation d'options suite au regroupement des actions décidées par l'AG du 24/2/2006	(7 990 587)
option annulées après regroupement	(57 000)
Nombre d'options attribuées au 31.12.2006	2 606 529

Aucune des options attribuées n'est exerçable au 31 décembre 2006. Elles seront exerçables à hauteur de 1.283.019 en 2007, 980.343 en 2008, 285.250 en 2009 et 57.917 en 2010.

2.7 PROVISIONS

	Montant au 31.12.2005	Apport de Legrand SAS	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant au 31.12.2006
milliers d'euros					
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires		175		76	99
Total	0	175	0	76	99
Provisions					
Pensions, obligations similaires et indemnités		508	394	81	821
Autres provisions	348	6 241	106	6 589	106
Total	348	6 749	500	6 670	927
Total	348	6 924	500	6 746	1 026
Dotations et reprises :					
- d'exploitation			500	119	
- financières					
- exceptionnelles				6 627	
Total			500	6 746	

2.8 DETTES FINANCIERES ET AUTRES DETTES

	Montant		Echéances	
	net au 31.12.2006	A un an au plus	A plus d'un an et à cinq ans au plus	A plus de cinq ans
milliers d'euros				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, dont :				
- A deux ans au plus à l'origine	594	594		
- A plus de deux ans à l'origine	358 067	39 251	318 816	
Emprunts et dettes financières divers	512 294	6 577	505 717	
Total dettes financières	870 955	46 422	824 533	0
Autres dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 993	2 993		
Dettes fiscales et sociales	4 096	4 096		
Autres dettes	23 848	23 848		
Produits constatés d'avance				
Total autres dettes	30 937	30 937	0	0
Total dettes au 31.12.2006	901 892	77 359	824 533	0
Total dettes au 31.12.2005	1 958 982	49 851	0	1 909 131

a) Emprunt actionnaire

Comme indiqué dans les faits marquants, le prêt actionnaire d'un montant de 1.334,8 millions d'euros au 31 décembre 2005 a été intégralement remboursé pour 1.351 millions d'euros dont 682,2 millions d'euros en numéraire et 668,8 millions d'euros en conversion en capital et prime d'émission le 11 avril 2006.

b) Obligations à haut rendement

En février 2003, la Société avait émis un emprunt senior d'un montant de 350 millions de dollars portant intérêt au taux de 10,5% arrivant à échéance en 2013 et un emprunt senior d'un montant de 277,5 millions d'euros portant intérêt au taux de 11,0% arrivant à échéance au 15 février 2013. La Société a remboursé toutes les obligations seniors à haut rendement le 14 février 2006. Une pénalité de remboursement de 98,5 millions d'euros a été payée en sus des intérêts courus, générant ainsi une charge financière annuelle d'intérêt de 106,1 millions d'euros et un gain de change de 30,4 millions d'euros.

c) Contrat de crédit

En 2004, le Groupe avait conclu un contrat de prêt syndiqué de 1,4 milliards d'euros, signé par la société et quatre de ses filiales dont Legrand SAS.

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une nouvelle convention de crédit d'un montant de 2,2 milliards d'euros (le « Contrat de Crédit 2006 ») afin de refinancer en totalité le Contrat de Crédit 2004 à concurrence de 1,4 milliards d'euros, le remboursement anticipé des obligations seniors à haut rendement (High Yield) ainsi que le remboursement partiel pour un montant de 177,8 millions d'euros de la partie du prêt d'actionnaires.

Le Contrat de Crédit 2006 se décompose en une tranche A d'un montant de 700 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011, une tranche B d'un montant de 1,2 milliards d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs et une tranche C d'un montant de 300 millions d'euros constituant une facilité multidevises dont le remboursement était conditionné à l'introduction en bourse. Les tranches A et B ont une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an) et la tranche C a une échéance de 364 jours. La tranche C a été intégralement remboursée en avril 2006 suite à l'introduction en bourse de la Société.

En février 2006, la société a souscrit 365 millions d'euros sur la tranche A de l'emprunt. Depuis septembre 2006, le nominal de l'emprunt a été transformé en 378,96 millions de dollars (équivalent de 300 millions d'euros à la date du tirage) et 65 millions d'euros.

La partie dollar de l'emprunt a été valorisée au taux de clôture du 31 décembre.

d) Emprunt avec les entreprises liées

Les dettes financières incluent un montant de 512,2 millions d'euros relatif à un emprunt revolving souscrit par la société auprès de sa filiale, Legrand France. Cet emprunt a été souscrit initialement avec Legrand SAS le 5 juillet 2004, sur 5 ans, et porte intérêt à un taux de EURIBOR + 0,40%. Cet emprunt peut être remboursable à tout moment sans pénalité.

e) Les autres dettes comprennent principalement le montant des dettes d'intégration fiscale pour 21,8 millions d'euros.

2.9 COMPTES DE REGULARISATION

Les comptes de régularisation comprennent le montant du gain de change latent sur l'emprunt en dollars pour 12,6 millions d'euros.

3 INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 RESULTAT FINANCIER

a) Dividendes

La société a reçu le 13 novembre 2006 un acompte sur dividendes de 229,8 millions d'euros de sa filiale Legrand France.

b) Dissolution de Legrand SAS par transmission universelle de patrimoine à Legrand

En date du 20 mars 2006, la société a repris dans son bilan l'ensemble des actifs et passifs de la société Legrand SAS.

En application du règlement CRC 2004-01, ces apports ont été faits à la valeur nette comptable qu'ils avaient dans les comptes de Legrand SAS à la date de réalisation de la confusion de patrimoine.

La dissolution avec confusion de patrimoine a été faite avec un effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2006 et soumis au régime de faveur fiscal par application des dispositions de l'article 210A du CGI. D'un point de vue comptable et juridique, la date d'effet est celle du 20 mars 2006.

L'opération a généré un boni de fusion de 380,82 millions d'euros enregistré dans les autres produits financiers

c) Intérêts financiers

Les intérêts financiers comprennent 106,1 millions d'euros d'intérêt sur les obligations à haut rendement dont 98,5 millions d'euros de pénalité de remboursement anticipé.

3.2 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2006	2005
	milliers d'euros	
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		3
Sur opérations de capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges *	6 627	362
	6 627	365
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(1)	
Sur opérations de capital	(17)	
Dotations aux amortissements et aux provisions		(348)
	(18)	(348)
Résultat exceptionnel	6 609	17

* voir note 2.7 sur les provisions

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 IMPOTS

- a) Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Base : produits (ou charges)				Produits (ou charges) fiscaux latents*		
	Mouvements de l'exercice						
	Au 31.12.2005	Dotation	Reprise	Au 31.12.2006	Au 31.12.2005	Variation	Au 31.12.2006
	milliers d'euros				milliers d'euros		
Différence entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains postes :							
<i>Produits imposés non encore comptabilisés</i>							
- Gain de change latent	26 225	12 604	(26 225)	12 604	(9 029)	4 689	(4 340)
<i>Charges non déductibles temporairement</i>							
- Participation	0	5	(99)	(94)	0	32	32
- Pensions, obligations similaires et indemnités	0		(821)	(821)	0	283	283
- Impôts, taxes et autres	348	2	(348)	2	(120)	119	(1)
Total	26 573	12 611	(27 493)	11 691	(9 149)	5 123	(4 026)

* Déterminés selon la méthode du report variable en tenant compte de la contribution sociale de 3,3%
Le taux retenu est le taux d'impôt en vigueur depuis 2006

b) Intégration fiscale

La société est la mère de l'intégration fiscale qui regroupe les sociétés françaises du groupe Legrand qui répondent aux critères d'entrée dans cette intégration. Cette intégration fiscale s'est créée au 1^{er} janvier 2003.

La convention d'intégration fiscale conclue est la convention dite de « neutralité » dans laquelle chaque filiale calcule et paye son impôt à la mère comme si elle avait été en dehors de l'intégration fiscale.

Le compte impôt enregistre l'économie d'impôt liée aux résultats des filiales fiscalement bénéficiaires.

L'impôt d'intégration fiscale est nul dans la mesure où le groupe présente un résultat global déficitaire. Les déficits à reporter au niveau du groupe fiscal France sont de 264,7 millions d'euros.

4.2. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

	2006		2005	
	Montants avec les ent- reprises liées	Rappel du total états financiers	Montants avec les ent- reprises liées	Rappel du total états financiers
milliers d'euros				
a) Immobilisations financières	3 761 926	3 761 926	2 841 377	2 841 377
b) Stocks				
c) Créances				
Clients et comptes rattachés	7 342	7 342	0	0
Autres créances	40 429	49 947	29 986	32 661
	47 771	57 289	29 986	32 661
d) Dettes				
Emprunts	512 181	870 955	1 334 831	1 932 266
Fournisseurs et comptes rattachés	354	2 993	18	283
Autres dettes	21 808	27 944	26 398	26 433
	534 343	901 892	1 361 247	1 958 982
e) Charges financières	32 282	162 300	59 035	119 340
f) Produits financiers*	632 408	681 757	123 742	124 048

* dont le boni de confusion généré lors de la transmission universelle de patrimoine de Legrand SAS.

4.3 EXPOSITION AUX RISQUES DES MARCHES (TAUX, CHANGE, CREDIT)

a) Couverture de taux d'intérêt

Concernant les éléments de passifs à taux variable, la politique de la société consiste généralement à plafonner la hausse des taux d'intérêt par la mise en place de contrats de caps, destinés à limiter le risque tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolution de taux plus favorables.

Au 31 décembre 2006, la société était engagée dans une opération de caps à échéance de mars 2007 pour un montant de 200 millions d'euros et pour un contrat d'une durée de 4 ans à l'origine.

Les primes payées sur ce contrat s'élèvent à 0,20% par an du nominal. La valeur de marché de cet instrument financier au 31 décembre 2006 est nulle.

b) Concentration des risques de crédit

Les couvertures financières mises en place par le groupe ont été conclues avec des établissements financiers de premier plan et les risques de contrepartie sont donc considérés comme négligeables, atténuant ainsi le risque de crédit associé à ces transactions.

4.4 ENGAGEMENTS

En janvier 2006, Legrand a pris part au contrat de refinancement conclu entre ses filiales directes et indirectes et les organismes financiers (voir note 2.8 c).

La société Legrand est garante de la bonne exécution de ce contrat.

4.5 EFFECTIF

	2006	2005
Effectifs moyens :		
Cadres	32	31
Employés	8	10
Apprenti	2	1
Total	42	42

Au 20 mars 2006, la société Legrand SAS employait 42 personnes. Legrand a repris ces personnes et leurs différents engagements lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Legrand SAS.

4.6 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Au 31 décembre 2006, la rémunération des dirigeants opérationnels s'est élevée à 1,3 millions d'euros.

4.7 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	capital		Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances au 31 12 2006	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT de 2006	Résultats de l'exercice 2006 Bénéfice (perte)	Dividendes encaissés 2006	
	devises	euros			Brute	Nette						
A/ Renseignements détaillés												
a) Sociétés françaises												
Legrand France	EUR	54 773	41 111	100	3 761 926	3 761 926	0	0	780 082	583 415	229 834	



Siège social
128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges cedex
France
Tél. : + 33 (0) 5 55 06 87 87
Fax : + 33 (0) 5 55 06 88 88

www.legrandelectric.com